

**AVIS DE SÉCURITÉ**  
**DISTRIBUTION**  
**Intervention sur les poteaux en bois du réseau aérien de distribution**

*S.V.P. diffuser à tout le personnel du réseau aérien de Distribution*

**Contexte:**

Cet avis fait suite à un événement survenu dans la région de Lanaudière. Les monteurs ont été appelés à intervenir sur une panne, le poteau s'est écroulé par la pourriture au sol jusqu'à une hauteur de 10 à 15 pieds. Le poteau était identifié LPP 1979 soit un pin murray traité au pentachlorophénol. Nous voulons donc porter à votre attention ce type de poteau lors d'interventions sur le réseau de distribution.

**Population concerné:**

monteurs, jointeurs, dépanneurs

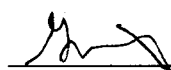
On doit porter une attention spéciale au poteau identifié **LPP 79** avant exécution des travaux.

Avant d'exécuter tout travail sur un poteau, l'employé doit s'assurer de sa solidité. Pour les poteaux non visés par des restrictions on doit procéder de la façon suivante:

- **Pour les poteaux de 15 ans et moins, la vérification visuelle est obligatoire;**
- **Pour les poteaux de plus de 15 ans, on vérifie visuellement le poteau et on vérifie avec le marteau en martelant sur toutes les faces du poteau jusqu'à deux mètres de hauteur;**
- **Si on trouve des poteaux anormalement pourris, on doit aviser son contremaître en donnant le plus d'informations possibles (inscriptions sur le poteau, localisation, etc);**

**Le supérieur hiérarchique doit envoyé une copie des informations à Gaëtan Daigneault, chef Réseau aérien, direction principale distribution (fax: 0 816-8063).**

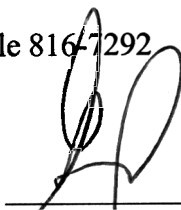
**Ressources support à contacter:** Pierre Lachapelle 816-7292



Préparé par:



Gaëtan Daigneault  
Chef réseau aérien  
Distribution



Gérard Cyr

Chef Unité Sécurité / Prévention  
Expertise & Support technique  
Distribution

c.c.: Richard Savage, CPSS, CRSS, Coge E.S.T., Directeurs des Territoires, Directeur Conduite du réseau,  
Conseillers Prévention